

GROUPES | SÉMINAIRES | TEAM BUILDING
DÉDIÉ AUX PROFESSIONNELS, CE, ASSOCIATIONS

VOTRE ÉVÉNEMENT FACE À L'OCÉAN



LA TRANCHE-SUR-MER



CAP VERS LE LITTORAL SUD VENDÉE

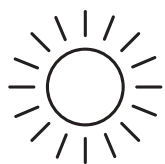
Située face à l'Île de Ré, entre Les Sables d'Olonne et la Rochelle, la Tranche sur Mer est une station balnéaire qui ne manque pas de caractère. Bien loin des remblais bétonnés, la « Petite Californie » surnommée ainsi pour son ensoleillement exceptionnel, a su conserver un esprit authentique.

Vous souhaitez organiser un séminaire, un lancement de produit ou un team building ? Vous cherchez une infrastructure pouvant accueillir de 10 à 500 personnes ? Pourquoi ne pas choisir un lieu de réunion face à l'océan loin du cadre habituel de l'entreprise et de l'agitation de la ville ?

Adieu stress, contraintes et deadline.

Offrez à votre équipe le cadre rêvé pour une parenthèse iodée.

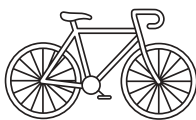
La Tranche-sur-Mer, c'est...



300 jours
d'ensoleillement



14.7km de
plage



40km de
pistes
cyclables



Diversité de
l'offre
groupe



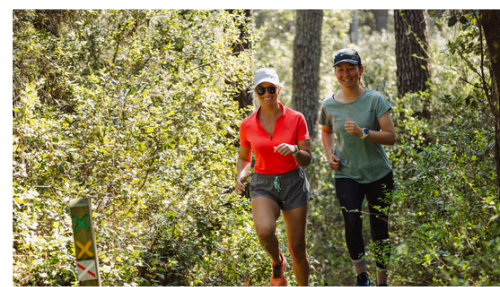
Des lieux de
réception
face à la mer

UNE OFFRE EN FORMULE OU SUR-MESURE SELON VOS ENVIES

UNE VAGUE D'ACTIVITÉS

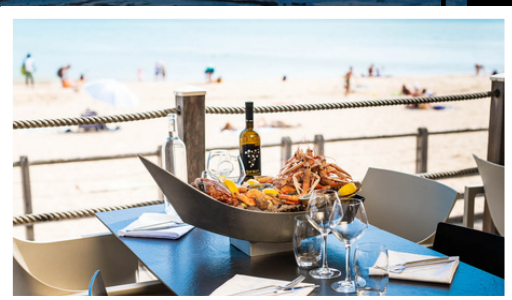
SORTIES NATURE

Profitez d'être au bord de mer pour proposer une activité plus nature à votre équipe ! Partez avec nos guides professionnels pour une découverte de l'estran tranchais et / ou de notre forêt



VOUS RESTAURER

Testez la gastronomie vendéenne à travers nos différentes offres : restaurants ou traiteurs, sur place ou en extérieur, de nombreuses formules sont à votre disposition.



SUR LA PLANCHE

Faites découvrir à vos équipes les joies de la glisse : paddle, surf, bouée tractée, catamaran et bien d'autres encore ! Que ce soit pour s'initier, s'amuser ou se dépasser, les sports nautiques sont des activités ludiques à pratiquer en groupe !



SUR LE SABLE

14,7 kilomètres de plage de sable fin : le terrain de jeux idéal pour imaginer des parcours et défis sportifs. Surprenez votre équipe avec des ateliers directement les pieds dans le sable.



SUR LA TERRE

Optez pour une activité nature : en vélo ou en rosalie, les 40 kilomètres de pistes cyclables, idéal pour renforcer la cohésion de vos équipes. Amateurs de sensations fortes ? La formule karting est faite pour vous !





DES ESPACES SUR MESURE

En plein centre de La Tranche sur Mer, face à l'océan et en bordure de plage se trouve l'Aunis : magnifique complexe entièrement rénové en 2017 et accueillant entre 10 et 500 personnes

L'AUNIS

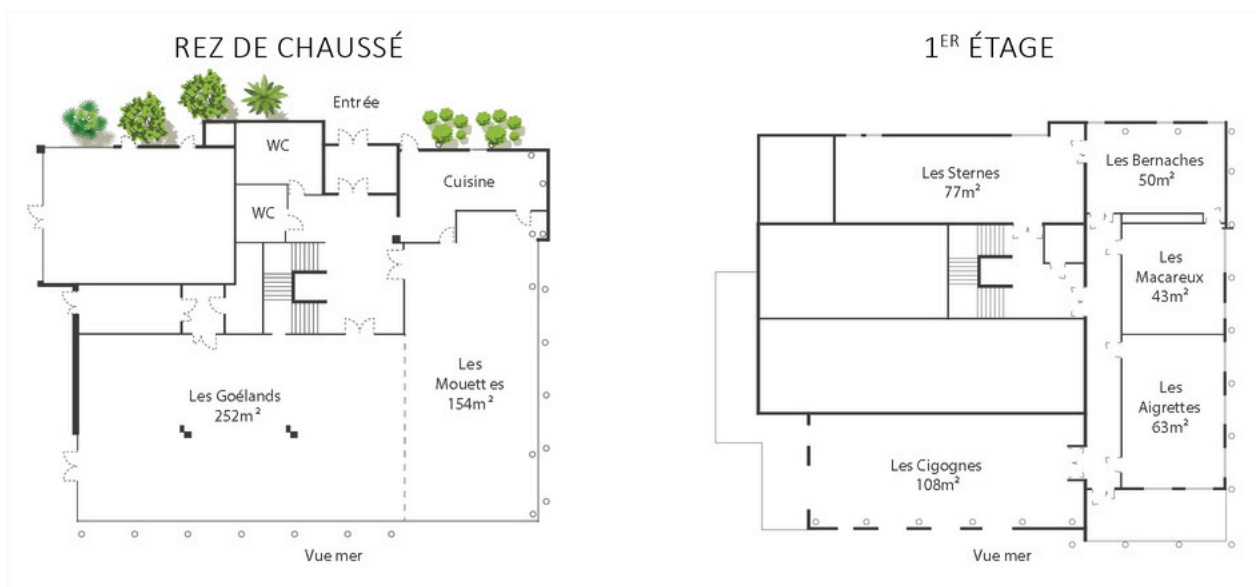
EMPLACEMENT	NOM	SUPERFICIE	CAPACITÉ
RDC	Les Goélands	252 m ²	200 places debout 140 places assises
RDC	Les Mouettes	154 m ²	150 places debout 90 places assises
RDC	Mouettes + Goélands	406 m ²	350 places debout 230 places assises
1 ^{er} étage	Les Cigognes	108 m ²	50 places assises
1 ^{er} étage	Les Aigrettes	63 m ²	24 places assises
1 ^{er} étage	Les Bernaches	50 m ²	24 places assises
1 ^{er} étage	Les Macareux	43 m ²	14 places assises
1 ^{er} étage	Ls Sternes	77 m ²	30 places assises

ÉQUIPEMENT

Toutes les salles sont équipées pour accueillir vos événements professionnels dans un cadre confortable et fonctionnel.

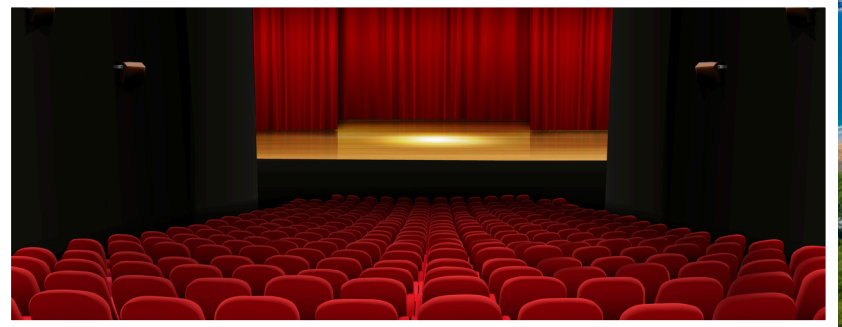
- Mobilier complet : tables rondes ou rectangulaires, chaises, mange-debout selon la salle.
- Matériel technique : sonorisation dans chaque salle, vidéoprojecteur fixe ou sur demande selon les espaces.
- Accès wifi inclus.

PLAN DES SALLES



PÔLE CULTUREL DES FLORALIES

Véritable salle de spectacles avec ses gradins, sièges confortables et son imposante scène, le **Pôle Culturel Les Floralties** est le lieu idéal pour donner des conférences ou animer des débats à destination d'une large audience. Sa capacité d'accueil est de 250 ou 362 places assises (2 configurations possibles). La salle est toute équipée : sonorisation, écran, projecteur, wifi... Un office ainsi qu'un tivoli extérieur viennent compléter l'équipement du Pôle. L'hiver, la salle des Floralties accueille de nombreux événements culturels et artistiques.



MAISON FORÊSTIÈRE

Située dans le centre-ville, à deux pas de l'Aunis, cette salle plus intimiste peut accueillir vos ateliers de groupes



MAISON GUIEAU

La Maison Guieau, proche de l'Aunis, possède un espace extérieur face à la mer. L'espace terrasse et pelouse est à l'abri de l'agitation de la ville. C'est un lieu idéal pour un pot, un pique-nique, une activité extérieure



CONTACT

Office de Tourisme de La Tranche sur Mer

Lucie Bernard

Tel. 02 51 30 09 46

Email : lucie@latranchesurmer-tourisme.fr

Conditions générales de vente

Séjours proposés par l'Office de Tourisme de La Tranche sur Mer

1. L'Office de Tourisme de La Tranche sur Mer

L'Office de Tourisme de La Tranche sur Mer - rue Jules Ferry-85360 La Tranche-sur-Mer est le concepteur et assure la réservation des produits concernés.

Il est immatriculé au registre des opérateurs de voyage et de séjours par Atout France sous le numéro suivant IM085150008

2. Prix et conditions

Les prix sont indiqués nets TTC, en Euros et sont valables pour l'année 2022. Le prix du séjour est impérativement indiqué par l'agent de réservation au moment de l'inscription.

Aucune contestation concernant le prix du voyage ne pourra être prise en considération. Il appartient donc au client d'apprécier avant son départ si le prix lui convient.

Les prix ne comprennent pas l'acheminement, l'assurance annulation, le supplément chambre individuelle, les services optionnels, les dépenses d'ordre personnel, et tout autre prestation non mentionnée dans les programmes

3. Réservation et règlement

La réservation devient ferme à réception du contrat de réservation et du règlement total du séjour.

Le paiement est obligatoire pour recevoir la réservation de l'hébergement.

Le dossier de voyage avec les bons d'échange seront remis sur le lieu d'hébergement.

4. Bons d'échange

Le client doit se présenter aux prestataires muni des bons d'échanges correspondant aux prestations réservées.

Si les bons d'échange ne sont pas utilisés lors du séjour, ils ne sont ni remboursables ni échangeables.

Toutes prestations supplémentaires demandées par le client, non mentionnées dans les Bons d'Echanges, devront être réglées sur place directement au prestataire.

5. Arrivée

Le client doit se présenter le jour précisé et à l'heure mentionnée sur le(s) bon(s) d'échange.

En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le client doit prévenir directement le(s) prestataire(s) dont l'adresse et le téléphone figurent sur le(s) bon(s) d'échange.

6. Modification

Du fait du client : elle doit être soumise à l'Office de Tourisme de La Tranche-sur-Mer qui se réserve le droit, soit de la refuser, soit de l'accepter en facturant les frais entraînés par cette modification (50€).

Tout report de date entraînera des frais complémentaires.

Du fait du vendeur : elles sont soumises à l'application des articles R211-9 et R211-11 du code du tourisme.

7. Annulation

Par le client (hors cas mentionné à l'article R211-9 du code du tourisme) : elle doit être notifiée par lettre recommandée, e-mail ou télécopie à l'Office de tourisme. La date d'annulation faisant foi est celle de réception des documents précités.

L'annulation émanant du client entraîne, outre les frais de dossier (10% de la somme totale), la retenue des frais variables selon la nature du voyage et du séjour et la date à laquelle elle intervient :

- J- 30 à 21 : acompte remboursé
- J- 20 à 8 : 50 % de la prestation
- J-7 à 3 : 75 % de la prestation
- J-2 : 100% de la prestation

Le client ne pourra prétendre à une quelconque indemnité si l'annulation est imposée par des circonstances de force majeure.

8. Interruption du séjour

En cas d'interruption du séjour par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

9. Capacité du séjour

Le contrat est établi pour une capacité maximum de personnes. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'accueil annoncée, le prestataire peut refuser les clients supplémentaires. En cas de non-respect de ces clauses par le client, le prestataire ou l'Office de Tourisme peut refuser le séjour.

Aucun remboursement ne sera effectué.

10. Réclamation

Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du contrat doit être adressée à l'Office de Tourisme de La Tranche-sur-Mer par écrit et adressée par pli recommandé dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours du retour de voyage.

11. Juridiction

En cas de non-respect du contrat, le client négociera avec l'Office de Tourisme de La Tranche-sur-Mer. Si les négociations n'aboutissent pas, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisies sont disponibles sur son site: www.mtv.travel.

12. Assurance responsabilité civile

L'Office de Tourisme de La Tranche-sur-Mer a souscrit une assurance Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la compagnie MMA - 33, rue du Général de Gaulle - BP34 - 85403 Luçon cedex

Forme juridique : Société Publique Locale

Siège social : rue Jules Ferry - 85360 La Tranche-sur-Mer - France

N° Siret : 807 671 755 00013

N° d'immatriculation : IM085150008

L'Office de Tourisme de La Tranche-sur-Mer a souscrit une garantie financière pour un montant illimité auprès de la compagnie Groupama - 5, rue du centre - 93199 Noisy le grand cedex.

13. Autres conditions

Conformément à la loi «informatique et liberté», les informations nominatives du dossier de réservation sont obligatoires. Un droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès de l'Office de Tourisme de La Tranche-sur-Mer.

VENIR À LA TRANCHE SUR MER

PAR AVION

Aéroport de Nantes-Atlantique (100 km)
Tél. 02 40 84 80 00 /
www.nantes.aeroport.fr

Aéroport La Rochelle-Ile de Ré (60 km)
Tél. 05 46 42 30 26 /
www.larochelle.aeroport.fr

PAR TRAIN

Gares de proximité :

- La Roche-sur-Yon (40 km),
- Les Sables d'Olonne (38 km) TGV,
- Luçon (35 km) et La Rochelle (60 km)

Information, réservation, billets : Tél. 3635 /
www.sncf.com

PAR VOITURE

Autoroutes :

- A87 Cholet-Angers (36 km)
- A83 Nantes-Niort (45 km)

